

2016

Chers amis sympathisants,

La rentrée scolaire approche. Nous y pensons déjà pour nos petits et grands élèves burkinabé défavorisés en circonstance difficile. Les élèves que nous vous proposons sont tous désireux de prendre le chemin de l'école en octobre prochain... Mais, sans votre aide, ils seront contraints à retourner aux champs ou aux aides ménagères, faute de moyen financier et ce serait vraiment dommage !!

C'est pourquoi, ils comptent sur vous.

Tous nos parrainages s'adressent aux enfants de l'ASECD. ([www.burkinafaso-asecd.com](http://www.burkinafaso-asecd.com))

Fin août, un versement sera effectué par notre trésorière en faveur des enfants parrainés afin qu'ils puissent (re)prendre l'école en septembre.

Cette lettre s'adresse à TOUTES les personnes sensibilisées au grave problème de l'illettrisme au Burkina Faso et qui par générosité désirent parrainer un enfant démuné de tout. Les demandes pour un soutien sont nombreuses et nous espérons obtenir le plus d'aide financière possible pour l'éducation, la formation et l'instruction des enfants.

Si certains d'entre vous désirent soutenir ce projet humanitaire, veuillez compléter le bulletin ci-joint et le renvoyer à l'adresse mail : [sas.renouveau@gmail.com](mailto:sas.renouveau@gmail.com). MERCI à tous ceux qui veulent s'impliquer dans l'avenir d'un enfant.

La somme demandée pour la scolarisation d'un élève s'élève à **160 euros** pour un enfant du primaire et à **190 euros** pour un enfant du secondaire.

Il faut savoir qu'avec cette somme, cet enfant sera non seulement scolarisé, mais aura un repas complet chaque jour, pourra jouir des soins médicaux, aura des vêtements adéquats et possédera des fournitures scolaires.

Un secrétaire de l'ASECD vous donnera des nouvelles plusieurs fois par an au sujet de l'évolution de l'enfant, de ses progrès et de ses résultats.

Sachant la somme élevée, nous vous proposons un ordre permanent de 13€50 pour un(e) élève de primaire ou de 15€ 50 pour un(e) élève du secondaire.

La somme requise peut être versée sur le n° de compte suivant : IBAN : BE59-1030-2581-7226  
BIC : NICABEBB

IL EST IMPORTANT d'indiquer comme justificatif lors du versement : parrainage ASECD .

L'ASBL jouit de l'exonération fiscale à partir de 40 € .

Pour les enfants de l'ASECD, merci à tous ceux qui participeront activement à leur éducation et leur scolarisation .

Contact pour tout renseignement:

[noelle.lenain@gmail.com](mailto:noelle.lenain@gmail.com) ou [sas.renouveau@gmail.com](mailto:sas.renouveau@gmail.com) ou tel : 069 66 38 43



- Parrainer un enfant c'est :**
- participer à son éducation scolaire
  - subvenir à ses besoins vitaux
  - l'aider à construire son avenir
  - construire une relation bienveillante

Ensemble, créons un monde solidaire